d'ananas étaient l'Angleterre pour 53,4 % de l'exportation totale, le Canada 38,2 % et la Nouvelle-Zélande 4,3 %. Ces importations étaient favorisées par l'application d'un tarif préférentiel dont jouissaient les ananas en provenance de l'Empire; la taxe était de 10 % ad valorem avant les accords d'Ottawa en 1932 puis de 15 % après pour ceux en provenance de l'Étranger.

Ces tarifs furent modifiés après l'accord entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis en Janvier 1939. Le tarif étant modifié, les importations d'ananas en provenance de l'étranger devaient payer en Angleterre 5 sh. par 50,800 kgs, à l'exclusion des droits sur la teneur en sucre. Cet accord était une concession vis à vis des produits des Hawaï qui prévalaient avant guerre sur le marché.

Avant guerre, le commerce d'exportation des ananas du Queensland, dépendait largement du tarif préférentiel accordé à ce fruit en Angleterre et au Canada. Pour l'avenir, on peut dire qu'en se basant sur ce qui était avant guerre, et en tenant compte de l'élévation des coûts de production survenus, il est probable que le commerce d'exportation dépendra pour une large part de la continuation des tarifs préférentiels vers le Royaume-Uni et le Canada. Les producteurs espèrent qu'ils seront maintenus et des efforts sont faits dans ce sens. Il y a tout lieu de penser que l'industrie de l'ananas au Queensland pourra se développer à un stade qui lui permettra de fournir tout l'Empire britannique en ananas de qualité supérieure, dont la demande est estimée à 500.000 caisses annuelles, à l'exclusion de la consommation australienne. Si au contraire, les tarifs préférentiels ne sont pas maintenus, il ne sera plus question d'extension de cette industrie, mais de rétrogadation qui ruinera les producteurs.

## VUE D'ENSEMBLE SUR LES PLANTATIONS D'AGRUMES AU MAROC

C'est grâce à l'important travail publié par les services de l'horticulture du Maroc, publié dans « Le Maroc Horticole » et « Les Agrumes au Maroc » qu'il est possible d'avoir une vue d'ensemble de la situation de l'agrumiculture marocaine.

Les Plantations d'Agrumes commencèrent vers 1920. En 1944, clles atteignaient 3.502.725 arbres plantés se décomposant comme suit :

Plantations indigènes: 848.332 arbres, représentant

170.766 arbres en rapport 677.566 non en rapport.

Plantations curopéennes: 2.654.393 arbres, représentant

10.431 arbres jeunes el

2.643.962 arbres en production.

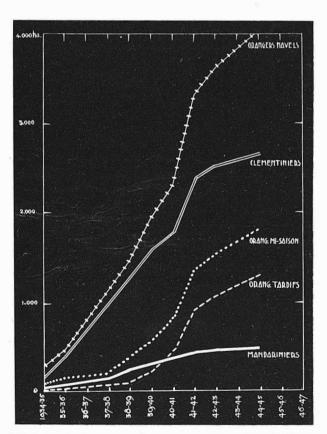
La répartition des surfaces plantées par différentes régions est la suivante :

Région de	Rabal	5.800	ha
26	Meknès	1.500	ha
9	Casablanca	1.200	ha
an .	Oujda	1.100	ha
	Marrakech	900	ha
900	Fès	500	ha
	d'Amidir	500	ha

En fin 1945, il fallait compter « grosso modo » 15.500 Ha dont 3.500 de cultures indigènes.

Le graphique çi-contre montre la répartition par espèces et variétés jusqu'en 1944-45. Ce graphique indique que les planteurs se sont orientés vers la production des fruits précoces, puisque 2/3 des surfaces sont consacrées à la culture des Navels, Clémentines et mandarines. Cette orientation est logique par suite de la concurrence à laquelle se livrent les régions productrices du Bassin Méditerranéen.

Pendant les années de guerre, les exportations ont été nulles ou presque, mais la totalité de la production a été absorbée par le marché local, et il est à noter que dans l'avenir, l'accroissement de la population indigène, d'une part, l'amélioration du standard



Progression des plantations d'agrumes au Maroc de 1934 à 1945, d'après le "Maroc horticole" (Service de l'horticulture de Rabat).

de vie de celle-ci, d'autre part, contribueront à donner de plus en plus d'importance aux marchés locaux.

Les agrumiculteurs ont donc cherché à se placer dans les régions convenant aussi parfaitement que possible à la culture de l'oranger, par la nature des terrains, les ressources en eaux, etc...., mais aussi, et surtout, ayant un climat leur permettant d'obtenir des produits précoces. C'est ce qui explique la quasispécialité des centres de Port-Lyautey, Sidi-Slimane, où se trouve actuellement 50 % des plantations régulières d'agrumes.

L'évolution des cultures dans cette zone est d'ailleurs significative.

En effet, le classement des différentes régions du Maroc s'établissait en 1940 comme suit :

Région de Rabat2.620 hectaresRégion de Meknès1.002 hectaresRégion d'Oujda869 hectares

Après les plantations faites de 1940 à 1945, les surfaces plantées deviennnent :

 Région de Rabat
 5.311 hectares

 Région de Meknès
 1.348

 Région d'Oujda
 1.078

soit une augmentation de plantations de :

102 % pour la région de Rabal 43 % \* Meknès 23 % \* d'Oujda

Un choix sévère et judicieux des variétés fut fuit. Dès 1924, les variétés préconisées étaient la Washington Navel pour les oranges précoces, la Valencia Late pour les oranges tardives.

Il est inutile de mentionner que cette sélection ne fut jamais démentie et qu'à l'heure actuelle, la Washington Navel et la Thompson constituent toujours la grosse masse de fond des plantations orientées vers la production d'oranges de primeurs.

Il faut citer pour les oranges de mi-saison :

Cadena Fina, Sanguine ovale double fine, Jafja.

Pour les oranges tardives :

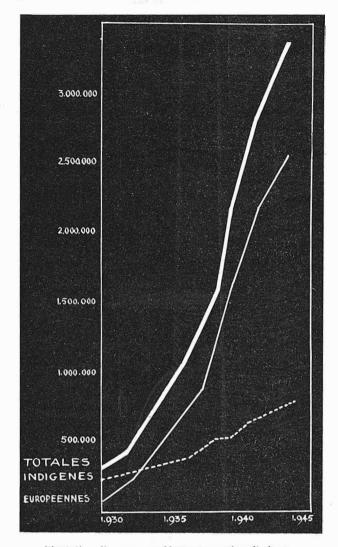
Vernia et Valencia Late.

Le calendrier d'exportation des principales espèces d'agrumes du Maroc est le suivant :

Octobre: Clémentines; Novembre: Clémentines, Navels; Décembre: Clémentines, Navels, Mandarines, Cadenara: Janvier: Navels Mandarines, Cadenera, Sanguines, Pomelos; Février: Navels, Cadenera, Sanguines, Pomelos, Oranges indigènes; Mars: Sanguines pomelos, oranges indigènes, Vernia, Valencia Late; Avril: Vernia, Valencia Late, Pomelos, oranges indigènes; Mai: Vernia, Valencia Late; Juin: Valencia Late.

Le graphique çi-contre et les chiffres ci-dessus montrent également l'ampleur des efforts qui ont été faits en pleine guerre, pour continuer à planter alors que les colons se débattaient au milieu de difficultés de toutes sortes (manque de matériel, de carburants de main d'œuvre, etc...).

Parallèlement à l'extension des plantations d'agrumes précoces, destinées surtout aux exportations, on assiste à une augmen-



Plantation d'agrumes au Maroc en nombre d'arbres, d'après le "Maroc horticole".

tation des plantations d'orangers de mi-saison et lardives, celles-ci étant plus spécialement destinées à satisfaire les besoins locaux. En effet, tout en exportant un tonnage important d'agrumes durant les mois de Novembre, Décembre, Janvier, principalement, le Maroc manque encore de fruits lardifs (Mars, Avril, et au delà).

Les plantations de ces dernières années amélioreront certainement cette situation.

Enfin, une industrie naissante au Maroc, celle des jus de fruits, contribuera vraisemblablement à activer encore le rythme des plantations. Cette industrie a besoin de fruits très riches en jus. Dans l'ensemble, et jusqu'à présent, les fruits de calibre moyen s'avèrent comme étant préférables, ils doivent, de plus, avoir un jus clair et parfumé. De nombreuses variétés locales semblent pouvoir donner entière satisfaction et certains pergers pourront s'orienter vers ce nouveau débouché.